

Assemblée générale ordinaire d'AliENS

12 février 2018

Une assemblée générale ordinaire de l'association a eu lieu le 12 février 2018, à 18 heures, à la salle D2 117 de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, site Descartes.

1 Ordre du jour

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan moral ;
Bilan financier ;
- Discussion sur les orientations et activités de l'association ;
- Renouvellement du bureau de l'association ;
- Renouvellement du CA de l'association.

La séance a débuté à 18h10.

2 Présents

Les présents étaient :

- Pierre OECHSEL, président ;
- Guillaume DUBOC, vice-président ;
- Calvin ABOU-HAIDAR, trésorier ;
- Simon FERNANDEZ, vice-trésorier ;
- Lucas ESCOT, secrétaire ;
- Romain LIAUTAUD, vice-secrétaire ;
- Peio BORTHELLE, responsable communication ;
- Rémy GRÜNBLATT ;
- Valentin LORENTZ ;
- Godefroy VANNOYE ;
- Hugue DEPRES ;
- Matthias GILLE LEVENSON.

Rémy GRÜNBLATT représentait à l'occasion Arthur BLOT par procuration. De même, Calvin ABOU-HAIDAR représentait Rémy CERDA par procuration.

3 Bilan moral

3.1 Bilan des activités

Le président a débuté par un bilan des activités menées par l'association au cours de ce mandat.

3.1.1 Subventions

L'attribution de subventions à l'achat d'ordinateurs est une activité héritée d'InfoENS. Ces subventions consistent en un financement pour l'achat d'ordinateurs (portable ou fixe) à hauteur maximale de 200 €. Cette subvention s'adresse à tout étudiant, CPES ou étudiants international *non rémunéré*, au plus une fois dans sa scolarité. Depuis le dernier rapport d'activité, 53 subventions ont été attribuées pour un total de 10 806 €. Une campagne de communication est prévue pour rappeler l'existence de ces subventions aux étudiants. Il est à noter que les conditions des subventions ont été modifiées en début 2017 : afin de limiter le nombre de personnes profitant de la subvention pour acheter des ordinateurs onéreux, qui ne se destinent plus seulement à un usage professionnel, les ordinateurs ayant un prix de base entre 800 € et 1000 € sont moins subventionnés qu'auparavant. Pour contrebalancer cette baisse, nous subventionnons d'avantage les ordinateurs peu onéreux (à hauteur de 75 %). L'objectif premier est de retourner aux sources de la subvention : aider les étudiants n'en ayant pas les moyens à acheter un ordinateur.

3.1.2 Support technique

Une autre activité importante de l'association consiste en un support technique aux personnes en exprimant le besoin. Il s'agit aussi bien d'aider les étudiants à installer et configurer différents logiciels nécessaires à leur scolarité, que d'assister les étudiants pour des opérations plus complexes : diagnostic de panne d'un ordinateur, réparation, récupération de données... À cet effet, et pour ne pas dépendre du matériel aimablement prêté par des membres, l'association a fait l'acquisition de matériel spécifique permettant de faciliter ces dépannages.

Une liste de diffusion (aliens@ens-lyon.fr) est disponible pour toute personne désireuse d'entrer en contact avec l'association pour avoir accès à ce support technique, ou tout simplement pour demander des conseils pour l'achat d'un ordinateur, voire poser des questions liées à l'informatique.

Nous sommes heureux de constater que le nombre d'étudiants entrant en contact avec l'association pour accéder à cette assistance est en hausse.

L'association est contactée (que ce soit par mail ou directement) par une ou deux personnes par semaine.

L'association a inauguré une nouvelle activité sur les chaînes de rentrée : elle propose à présent la vente et le prêt de câbles Ethernet aux nouveaux arrivants – essentiels pour toute personne hébergée dans une résidence de l'ENS – à des prix dérisoires. 67 câbles Ethernet ont été ainsi vendus.

3.1.3 Services

L'association héberge différents services informatiques qu'elle met à disposition de tous, et qui sont particulièrement utilisés par les associations de l'école. Parmi eux :

- <https://pad.aliens-lyon.fr>
Un système de prise de notes collaboratives ;
- <https://wiki.aliens-lyon.fr>
Un wiki regroupant de la documentation sur plusieurs services de l'ENS : aide à la connexion au réseau wifi, configuration de son client mail pour accéder à son adresse ENS ;
- <https://gitlab.aliens-lyon.fr>
Un service permettant d'héberger des dépôts Git. Ce service fait partie intégrante de la formation de certains départements, à l'instar du département informatique qui le recommande dans certains cours. Il compte aujourd'hui plus de 150 utilisateurs pour 220 projets créés.
- <https://permit.aliens-lyon.fr>
Un système de planification de planning et de permanences, utilisé par les associations de l'ENS.

3.1.4 Ateliers et initiations

L'association propose des ateliers et initiations ouvertes à tous les étudiants de l'École sur des thèmes liés à l'informatique. Cette année, l'association a voulu tester un nouveau système : un service informatique (<https://initiations.aliens-lyon.fr>) a été mis en ligne pour permettre aux étudiants de proposer des sujets sur lesquels ils souhaitent se former, puis de s'inscrire aux initiations. Toutefois, ce service a eu un succès mitigé en ce début d'année scolaire. Un atelier sur le thème de la cryptographie et la sécurité informatique a été organisé par Simon FERNANDEZ et Fabrice MOUHARTEM le 20 décembre 2017.

3.1.5 Hackathons

AliENS organise depuis plusieurs années des hackathons, opportunité pour les membres de l'association de se réunir tout un week-end afin de collaborer sur un même projet. C'est au sein de tels hackathons que des services comme le Pad ou le Permit ont pu voir le jour.

Il y a eu deux tentatives d'organisation de hackathon en printemps 2017, dans l'optique de travailler sur un système de notification sur téléphone des prochaines activités associatives, et réaliser une refonte du système des ardoises. Ces deux événements ont été annulés, suite à un manque évident de communication, d'organisation et de préparation.

Un hackathon a toutefois eu lieu en décembre 2017, en effectif très réduit, et a permis de dresser l'ébauche du nouveau système d'ardoise.

3.1.6 Autres

En début 2018, AliENS a facilité la communication sur deux ateliers organisés au sein de l'ENS : TupperRust et TupperVim. Ces deux ateliers, organisés par Florent FAYOLLE, ont rencontré un franc succès, réunissant plus de 17 personnes pour TupperVim, avec une majorité de participants extérieurs à l'école.

L'association a également plusieurs projets à court terme. Le premier, plébiscité par le BDE, est – comme évoqué plus tôt – la rénovation du système d'ardoises ; interface permettant de gérer les inventaires du Foyer et de la K-Fêt du BDE. Un cahier des charges a été établi et le travail de conception devrait être effectué lors d'un prochain Hackathon.

Un second consisterait à faire bénéficier les étudiants de la résidence Debourg d'une couverture Wifi. AliENS est entrée en contact avec des associations étudiantes d'autres écoles pour se renseigner et récupérer du matériel. Le projet devrait être poursuivi en début d'année 2018.

3.1.7 Approbation du bilan moral

Le bilan moral est approuvé à neuf (9) voix et cinq (5) abstentions.

4 Bilan financier

Pendant le mandat du précédent bureau l'association a versé 55 subventions, pour un montant total de 10512,50 €, chaque subvention s'élevant en moyenne à 191€. Cela correspond au provisionnel qui a été fait.

Le calcul du montant de la subvention a été modifié. Le but de cette modification est de plus subventionner les machines à bas prix (jusqu'à 75 % de subvention, contre 50% avant), de réduire le montant des subventions des machines plus chères (entre 800€ et 1000€). Cela a aussi pour but de supprimer ce palier arbitraire des 1000€ à partir duquel, abruptement, aucune subvention n'était versée.

L'administration de l'ENS a décidé de faire fondre le fond de roulement de l'association. Ce fond avait pour but de pouvoir continuer de verser un an de subventions si l'ENS venait à couper les subventions. L'administration a cependant décidé de réduire le montant de subventions de 13000€ à 10000€. Cela représente un danger pour l'association puisque les subventions ne couvrent plus tous les besoins de fonctionnement. L'année à venir aura donc très probablement une balance négative.

Une nouveauté de cette année a été la vente et le prêt contre caution de câbles Ethernet en début d'année. Cette vente a dégagé des recettes, et il reste encore assez de câbles pour recommencer l'opération à la rentrée prochaine sans mobiliser de nouveaux fonds. Les cautions seront bien sûr à rendre en fin d'année, contre restitution des câbles.

Le bilan financier est approuvé à sept (7) voix et sept (7) abstentions.

5 Discussion

Les présents ont échangé sur ce bilan annuel de l'association, et sur les perspectives de ce mandat futur.

Il est souligné que AliENSA souffert d'un gros manque de communication externe, ce qui est d'autant plus dommageable qu'un poste de responsable communication avait pourtant été créé spécialement à cet effet. Les présents s'accordent donc sur la nécessité de donner à l'association – et les services qu'elle propose – plus de visibilité, en particulier par le biais d'affiches.

L'association bénéficie à présent de plusieurs serveurs inutilisés, il faudra donc réfléchir aux services qui pourront en tirer profit.

6 Changement de bureau

Des élections ont eu lieu afin de déterminer le nouveau bureau. La nouvelle composition du bureau est comme suit :

- Président : Rémy GRÜNBLATT ;
- Trésorier : Godefroy VANNOYE ;
- Secrétaire : Peio BORTHELLE.

- Vice-président : Calvin ABOU-HAIDAR ;
- Vice-trésorier : Simon FERNANDEZ.

Chacune de ces candidatures a fait l'objet d'un vote, et toutes ont été approuvées par la majorité à huit (8) voix et six (6) abstentions, soit quatorze (14) voix.

7 Nomination du CA

Le nouveau bureau a décidé de nommer les personnes suivantes au CA :

- Tous les membres du bureau ;
- Pierre OECHSEL ;
- Valentin LORENTZ ;
- Guillaume DUBOC ;
- Matthias GILLE LEVENSON ;
- Hugue DEPRES ;
- Romain LIAUTAUD ;
- Lucas ESCOT.

Le nouveau CA est approuvé à l'unanimité au sein du bureau, soit cinq (5) voix favorables. La séance est levée à 19h25.

Signatures

Les membres de l'ancien et du nouveau bureau présents attestent de l'authenticité de ce document pour faire valoir ce que de droit.

Pierre OECHSEL Guillaume DUBOC Calvin ABOU-HAIDAR

Simon FERNANDEZ Lucas ESCOT Romain LIAUTAUD

Rémy GRÜNBLATT Godefroy VANNOYE Peio BORTHELLE